

Les indicibles de l'enquête

Appel à contributions – journées d'étude des
14 et 15 décembre 2023, Lyon

Les formes de publicisation d'une enquête en cours soulèvent des questionnements qui ont trait au *dire* : que disent les enquêté-es ? Que peut dire un-e enquêteur-trice sur son terrain ? Que dit-on de ce qu'il s'est dit dans le cadre de compte-rendu de recherche ? Ces journées d'étude proposent de se lancer sur la piste de ces « dicibles » et « indicibles » qui émaillent la recherche au regard de ce qu'ils *disent* de l'ordre d'une enquête en sciences sociales.

Penser les « indicibles de l'enquête » relève d'un parti pris : il ne s'agit pas seulement de mener des réflexions méthodologiques sur les épreuves de l'enquête, ses attentes académiques, les manières de faire (telles que la pratique de la réflexivité, par exemple), mais de partir du constat que certaines dimensions du travail de recherche sont « indicibles » – à certains moments, dans certains espaces – et faire l'hypothèse que ces indicibles méritent d'être discutés. L'objectif de ces journées n'est pas pour autant d'identifier des « limites » ou des « apories » de l'enquête en sciences sociales, voire d'intenter un procès à la recherche académique. Se lancer sur la piste des dicibles et des indicibles de l'enquête, en étant attentif·ve à leurs dynamiques, leurs intrications et aux controverses qui peuvent en émerger, revêt plusieurs enjeux : penser une diversité de manières de faire de l'enquête ; interroger le sens de telle ou telle expérience de recherche. Si l'indicible ne constitue pas une expérience spécifique aux chercheur·ses, mais se présente également aux acteurs dans leurs pratiques ordinaires du monde social, nous proposons dans le cadre de ces journées d'interroger ses modalités et effets spécifiques au travail d'enquête en sciences sociales.

Les écrits abondent quant à la définition des conditions de production de données exploitables (Mondain, Larouche, et Gaudet 2020). S'il semble admis que le contexte de la récolte de matériau a une incidence sur sa qualité, aussi bien lorsque celui-ci est constitué de données quantitatives que dans les études qualitatives, il convient d'interroger « l'univers normatif de production des discours, d'usage de certaines sources de données, de choix méthodologiques » (*Ibid.*). Dit autrement, le champ académique reconduit, notamment au travers de normes d'écriture et de conduite d'enquête, un certain nombre de non-dits qui peuvent parfois se traduire en impensés. Le caractère « indicible » d'un matériau, ou d'une expérience d'enquête semble ainsi en relation étroite avec son caractère illégitime dans le champ académique. Pourtant lorsqu'il s'agit d'expériences d'enquête qui mettent les chercheur·ses à l'épreuve et/ou qui les déstabilisent, les récits réflexifs font montre d'une acuité sociologique remarquable, encourageant les sociologues à analyser les « refus de terrain » auxquels ils·elles font face (Darmon 2005), les « ratés de l'enquête » (Stavo-Debaugé, Roca i Escoda, et Hummel 2017) ou encore à défendre l'heuristique d'une pratique d'enquête inédite et accidentelle, comme par exemple le « récit de soi » aux répondant·es d'entretien (Thizy, Gauglin,

et Vincent 2021). Mais peu de travaux racontent les étapes et les temporalités d'un tel travail réflexif. Par quelles opérations les matériaux empiriques, au demeurant tous singuliers, deviennent-ils des données pertinentes ? Par quels procédés fait-on rentrer les expériences atypiques dans un cadre académique légitime ? Que disent ces légitimations de la hiérarchie sociale des pratiques d'enquête et d'écriture ?

Un questionnement subsidiaire réside en ce que les sociologues admettent aisément que le travail d'enquête est traversé de rapports sociaux. Mais il apparaît qu'une grande part des facteurs personnels qui interviennent dans la fabrication d'un résultat sociologique sont plus rarement explicites dans le cadre académique : les données biographiques des chercheur·ses seraient à regarder en tant qu'elles influencent non seulement le choix d'objet et les modalités de récolte des matériaux, mais aussi les choix théoriques et les cadres analytiques qui orientent les recherches (Clair 2022). Une autre forme d'impensé semble régulièrement évacuée de la démarche de recherche : celle relative au statut conféré à la parole ou aux paroles — à la fois celle de l'enquêteur·rice et celles des enquêté·es — qui surviennent pendant l'enquête et au moment de la mise en récit de celle-ci. Sous quelles formes cet impensé apparaît-il au cours de la recherche ?

Ces journées d'étude proposent d'aborder de telles interrogations selon trois axes d'analyse. Un premier axe de discussion portera sur **les circulations du dicible et de l'indicible dans l'enquête**, en considérant que les « indicibles » de l'enquête ont à voir avec les temporalités de sa conduite et de sa mise en récit, aussi bien qu'avec les espaces, les lieux et les publics face auxquels elle est restituée. Un deuxième axe interrogera **les usages de ces « indicibles » : à quoi servent les mises sous silence ?** Que met-on sous silence, pourquoi, comment ? Enfin, au nom de quoi considérer qu'un « indicible » est devenu « dicible », ou encore qu'il *faudrait pouvoir le dire* ? Il s'agit, dans un troisième axe, de penser **l'indicible comme une « épreuve » de l'enquête**, et, *in fine*, comme un indice des cadres théoriques, déontologiques et éthiques de l'enquête sociologique.

Axe 1. Les espace-temps du dire et du non-dire en sciences sociales

Penser l'indicible en lien avec la temporalité du travail de recherche revient à considérer qu'il y aurait des étapes de formulation des expériences d'enquête. Les processus par lesquels les sociologues présentent une expérience ou pratique d'enquête dans le champ académique peuvent tout d'abord se lire au regard de l'histoire disciplinaire. La progression de l'ethnométhodologie dans la sociologie française a par exemple conduit des chercheur·ses à interroger « l'impensé quantitatif » des enquêtes par entretien et la position de l'ethnographie dans la hiérarchie des outils du travail sociologique (Beaud 1996). Une première étape de qualification de l'indicible en sociologie reviendrait ainsi à faire l'inventaire des « lois non écrites » dont on trouverait les indices dans le « paratexte » des compte rendus d'enquête (*Ibid.*) et qui suggèrent les cadres légitimes de la production de connaissance sociologique.

Les situations atypiques dans lesquelles les chercheur·ses investissent un rapport souvent ambivalent à leur « terrain » sont aussi à considérer au regard du positionnement professionnel des

sociologues dans le champ académique (Coton 2016 ; Rolle 2016). Les espaces où se déroulent les opérations d'enquête sont donc eux-mêmes traversés d'implicites, d'accord tacites ou d'euphémisations. Aussi le « terrain » des sociologues est-il le lieu par excellence de la circulation de la parole et du mutisme. Par exemple, taire certains aspects de soi-même ou de sa démarche aux enquêté·es est une pratique ethnographique souvent inévitable, aussi bien parce qu'il peut être risqué de se dévoiler qu'au regard de la difficulté à expliciter tous les objectifs de l'enquête (Chauvin 2017). Mais d'autres aspects directement identifiables et qui façonnent la relation d'enquête, comme le genre (Gourarier 2011; Monjaret et Pugeault 2015), ont aussi parfois un effet discret. En effet, le « déroulé idéal de l'enquête » compose avec les tabous sociaux dans lesquels les chercheur·ses sont empêtré·es au même titre que leurs enquêté·es (Clair, 2016). Ici l'enjeu d'explicitation des « scripts cachés » (*Ibid.*) est d'ordre épistémique : il s'agit de donner à voir un élément supplémentaire de connaissance du monde social étudié.

Les cadres du dicible et de l'indicible renvoient ainsi aux temps et aux espaces où des interrogations similaires n'ont pas la même place, aux normes d'écriture, voire au statut de certains écrits, qui peuvent être considérés comme « imprésentables ». Les écrits intermédiaires en sont un exemple : alors qu'ils constituent un travail en cours, leur divulgation ferait courir plusieurs risques subjectifs aux chercheur·ses, particulièrement aux jeunes et apprenti·es sociologues (Becker 2004) qui y exposeraient à la fois leurs faiblesses théoriques et la propriété de leur travail dans le contexte concurrentiel de l'enseignement supérieur. L'exposition est d'autant plus aiguë que les « brouillons » sont relativement confidentiels. Comment et dans quelles situations les chercheur·ses parviennent à formuler les « non-dits » de leurs enquêtes ? L'interrogation des modes de narration amène aussi à la question des formes de restitution de l'enquête : si le compte rendu destiné aux pairs constitue l'objectif de la recherche, quelles formes prennent les autres types de restitution, et devant quels publics ? Il s'agit d'interroger les manières de circuler entre ces différents espace-temps du dicible et de l'indicible (espace-temps disciplinaire, espace-temps de l'enquête, espace-temps des restitutions), ou au sein de l'un d'entre eux.

Axe 2. De quoi les indicibles sont-ils la solution ?

Que l'on pense à la méthode déployée (qui se doit d'apparaître dès l'écriture du projet de recherche) ou à la restitution du matériau, la rigueur d'une démarche d'enquête est souvent présentée comme le fruit d'un appareillage dûment réfléchi, raisonné et justifié au regard de l'objet de la recherche. Que faire donc des impensés et des imprévus de l'enquête qui impliquent une redéfinition *in situ* de l'appareillage méthodologique, parfois perçue comme hasardeuse ou bricolée ? Ne pas mentionner que les entretiens prévus n'ont finalement pas pu être enregistrés ou que les observations se sont limitées aux seuls espaces ouverts par les enquêté·es peut se révéler nécessaire aux yeux de l'enquêteur·rice qui voit son dispositif être remanié par la force du terrain. Par ailleurs l'indicible peut avoir pour fonction de préserver sa relation aux enquêté·es. L'utilité que le·la chercheur·euse en retire vise alors à conserver ou à entretenir ses accès aux terrains, en ne prenant par exemple pas le risque de décevoir ou blesser ses enquêté·es. En ce sens, comment la mise sous

silence de l'objet réel de la recherche, de ses orientations ou de ses principaux résultats, peut-elle constituer une stratégie du·de la chercheur·se visant à éviter la violence symbolique (Bourdieu, 1997) de la réception d'une enquête par ses principaux·ales concerné·es ?

Les mises sous silence peuvent aussi viser la préservation de la personne même du·de la chercheur·se, du statut de sa parole au sens de son ancrage dans l'espace social. La nécessaire réflexivité de « où l'on parle » n'est certes pas nouvelle, mais pour certain·es chercheur·ses renvoie à une forme de complaisance narcissique (Olivier de Sardan, 1995). Les théoriciennes féministes ont proposé une épistémologie de la « connaissance située » (Haraway, 1988 ; Harding, 2004) pour réfléchir au rôle de la subjectivité dans la production de connaissance. Ces épistémologies demeurent relativement situées dans le champ académique, davantage l'apanage des travaux proposant une sociologie des rapports de pouvoirs. Dès lors, taire « l'inévitable localisation du regard scientifique, notamment dans un sexe » (Clair, 2022, *op. cit.*) peut viser à ne pas s'exposer aux critiques qui accompagnent les questionnements relatifs à la posture située.

À l'inverse, l'utilité de l'indicible peut aussi apparaître dès lors qu'il est choisi de taire une connivence de genre, d'âge ou de classe, entre l'enquêteur·rice et ses informateur·rices – qui permet l'accès à certaines scènes de vie particulièrement éclairantes — par crainte de se voir taxer d'opportunisme ou de parti pris. Pourtant, cette proximité avec les enquêté·es a influencé le recueil de leurs paroles, le choix des verbatim pour l'analyse et *in fine*, la formulation des résultats. Comment, ainsi, rendre compte « des décisions ayant trait à l'utilisation du matériel documentaire », lesquelles « impliquent des considérations en cascade, qui se surajoutent et s'imbriquent, comme l'exigence de la preuve, la loyauté envers les enquêtés, l'intérêt escompté de lecteurs diversifiés » (Bizeul 2021) ? De même, la pratique de l'enquête sociologique valoriserait plutôt les confidences que les paroles superficielles (celles qui ne dépasseront pas le stade du « small talk » ou « parler petit »), comme gages d'authenticité du récit et résultat de la maîtrise fine du contexte et des outils d'enquête par l'enquêteur·rice. Que faire alors des « restes » d'entretiens, d'interactions *in situ*, des « résidus d'enquête » (Caveng et Darbus 2016) ? Comment les considérer autrement que par leur manque d'épaisseur ? Comment rendre compte, aussi, de l'apprentissage ordinaire du terrain, qui ne fait pas événement ? Par quel procédé parvient-on à faire tenir ensemble l'impératif de rigueur scientifique et la mise sous silence, par exemple, du « parler petit » ? Finalement, à quels « problèmes » inhérents à la démarche de recherche, ces indicibles sont-ils la solution ?

Axe 3. L'indicible comme épreuve du travail de recherche

Les questionnements précédents – le contexte d'émergence et les fonctions des indicibles – trouvent un prolongement réflexif dès lors que l'on considère les mises sous silences ou les formes de publicisation comme des épreuves pratiques. Dans une approche pragmatiste, la notion d'épreuve possède deux propriétés fondamentales : elle est un élément « institué » et consacre, dans cette mesure, un certain « ordonnancement du monde » ; tout en offrant « la possibilité de rompre cet ordre, de le réévaluer »

(Briviglieri, Lafaye et Trom, 2009). Penser les dicibles et les indicibles comme des « épreuves » permet ainsi de les considérer comme des *expériences* (et revenir sur l'enquête *en train de se faire*), mais également comme révélateurs de *l'ordre de l'enquête*. La notion d'épreuve semble particulièrement opérante pour porter un regard réflexif sur l'enquête et ses dimensions indicibles : que se produit-il dans les choix d'explicitation et de dissimulation des données de l'enquête ? À quels enjeux, contraintes, problèmes pratiques ces choix confrontent-ils les enquêteur·rices ?

Les ajustements que les enquêteur·rices opèrent pour se maintenir sur le terrain, qu'il s'agisse de donner à voir un déroulé d'enquête cohérent et légitime ou de préserver sa relation avec les enquêté·es, renvoient aussi à un ordre éthique ou déontologique de l'enquête. « L'éthique du chercheur » est souvent mobilisée dans les travaux de terrain pour justifier un certain nombre d'arbitrages dans la mise en visibilité des données. Par exemple l'ambition morale de « protection » des personnes qui consentent à l'enquête se traduit par une épreuve d'anonymisation au moment de l'écriture, qui elle-même engendre des interrogations quant à la rigueur scientifique et de la fiabilité des données. De même, les chercheur·ses peuvent développer une forme de préoccupation ou de vigilance au recueil des paroles des enquêté·es et à leurs conditions de possibilités – en particulier selon les contextes et les caractéristiques sociales des personnes (Robin, Join-Lambert, et Mackiewicz, 2017). Cet ensemble de gestes de l'enquête seraient autant d'épreuves qui engagent une forme d'éthique du *care* de l'enquêteur·rice envers ses enquêté·es. Dans cette perspective, l'éthique du·de la chercheur·se n'est pas définie une fois pour toute, mais apparaît comme un processus qui se réactualise dans chaque situation (Hennion et Vidal-Naquet, 2015).

L'enjeu de scientificité et la préservation d'une légitimité scientifique amènent les chercheur·ses à une série d'opérations qui visent à s'inscrire, dialoguer ou prendre position par rapport à des cadres théoriques et méthodologiques institués. Ces opérations, qui sont autant d'épreuves de relation que d'analyse ou d'écriture, donnent à voir l'ordre disciplinaire sous-jacent à la pratique de l'enquête. Comment, dans cette perspective, se négocient les déplacements, les réajustements, les mises en discussion des cadres théoriques et approches méthodologiques ? Les questions que soulèvent le travail de restitution auprès des enquêté·es comme des pairs, et celui de sélection des matériaux jugés présentables, font écho à l'ordre épistémologique de l'enquête en sciences sociales. L'interrogation de la valeur heuristique des matériaux tout comme la mise en réflexivité de la démarche méthodologique sont autant de ressources mobilisées par les chercheur·ses pour garantir une conformité de leur travail à cet ordre épistémologique. Mais à quelles épreuves faut-il faire face pour présenter un matériau comme heuristique ? À quoi engage une démarche réflexive ? Les communications attendues dans cet axe pourront donner à voir des expériences d'enquête qui ont constitué des « situations d'épreuves » permettant de révéler ou de réviser l'ordre disciplinaire de son enquête. Comment ces « ordres » ont pu se faire contrainte ou ressource sur le terrain ?

Modalités de soumission

Les propositions de communication (20 minutes), format PDF, préciseront l'axe dans lequel elles s'inscrivent et résumeront en 3 500 signes maximum le contenu de la communication. Elles comprendront les informations suivantes :

- Prénom et nom, discipline, statut et affiliation, adresse électronique
- Titre de la communication
- Un résumé de 3 500 signes maximum, hors bibliographie
- Références bibliographiques

Elles seront envoyées à l'adresse je.indicibles@gmail.com au plus tard le **19 juin 2023**

Calendrier

- 19 avril 2023 : diffusion de l'appel à communication
- 19 juin 2023 : envoi des propositions à l'adresse suivante : je.indicibles@gmail.com
- Fin août 2023 : sélection des communications, retours aux auteur-es
- 15 octobre 2023 : envoi des communications (20 000 signes hors bibliographie) à l'adresse suivante : je.indicibles@gmail.com
- 14 et 15 décembre 2023 : journées d'étude à la Maison des Sciences de l'Homme de Lyon-Saint-Étienne, Lyon

Comité d'organisation

Fanny Westeel, doctorante, ENS de Lyon, Centre Max Weber

Corentin Simon-Barbotin, doctorant, Université Jean Monnet Saint-Étienne, Centre Max Weber

Nadège Draperi, doctorante, EHESS, Centre d'étude des mouvements sociaux, Centre Max Weber

Julia Chryssomalis, doctorante, Université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber

Comité scientifique

Benjamin Tremblay, sociologue, HETSL | HES-SO, chercheur associé au CMW et au THEMA

Spyros Franguiadakis, sociologue, maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber

Isabelle Clair, sociologue, directrice de recherche CNRS, IRIS

Daniel Bizeul, sociologue, CRESPPA-CSU

Céline Belledent, sociologue, chercheuse associée au Centre Max Weber, Université Jean Monnet de Saint-Etienne

Bibliographie indicative

Beaud, Stéphane. 1996. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» ». *Politix* 9(35):226-57.

Becker, Howard S. 2004. *Écrire les sciences sociales*. Paris: Économica.

Bizeul, Daniel. 2021. « La citation comme technique de persuasion et comme preuve. Comment nous utilisons le matériel documentaire dans les textes ethnographiques ». *Cambouis, la revue des sciences sociales aux mains sales*. [En ligne]

Caveng, Rémy, et Fanny Darbus. 2016. « Unfit for Interpretation? A Second Look at Research Residuals ».

- Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique* 130(1):5-14.
- Chauvin, Sébastien. 2017. « Les placards de l'ethnographe ». p. 163-174 in *En immersion. Approches ethnographiques en journalisme, littérature et sciences sociales*, édité par P. Leroux, E. Neveu. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Clair, Isabelle. 2016. « La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique ». *Revue française de sociologie* 57(1):45-70.
- Clair, Isabelle. 2022. « Nos objets et nous-mêmes : connaissance biographique et réflexivité méthodologique ». *Sociologie* (n° 3, vol. 13).
- Coton, Christel. 2016. « Une participation « outre mesure » ? La double ligne de front de l'enquête ethnographique ». *Cahiers de recherche sociologique* (61):127-44.
- Darmon, Muriel. 2005. « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain ». *Genèses* 58(1):98-112.
- Gourarier, Mélanie. 2011. « Négocier le genre ? » *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues* (124-125):159-78.
- Hennion, Antoine, et Pierre A. Vidal-Naquet. 2015. « « Enfermer Maman ! » Épreuves et arrangements : le care comme éthique de situation ». *Sciences sociales et santé* 33(3):65.
- Mondain, Nathalie, Jean-Marc Larouche, et Stéphanie Gaudet. 2020. « De la méthodologie aux méthodes de recherche (et non l'inverse) ». *SociologieS* [En ligne].
- Monjaret, Anne, et Catherine Pugeault, éd. 2015. *Le sexe de l'enquête : Approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon: ENS Éditions.
- Reviglieri Marc, Claudette Lafaye et Danny Trom. 2009. p. 7-12 « Présentation. Sociologie pragmatique et normativité de l'agir en public » in *Compétences critiques et sens de la justice*. Paris: Économica.
- Robin, Pierrine, Hélène Join-Lambert, et Marie-Pierre Mackiewicz. 2017. « Les recherches avec les enfants et les jeunes en difficulté : spécificités éthiques et méthodologiques ». *Sociétés et jeunesse en difficulté* (18) [En ligne].
- Rolle, Valérie. 2016. « Les corps professionnels en jeu. Quand le tatouage révèle les hiérarchies des univers enquêtés et enquêteur ». *Genèses* 104(3):115-32.
- Roudaut, Karine, et Benjamin Derbez. 2022. « Proximité et distance dans l'entretien sur l'intime en période de crise sanitaire ». *Genèses* 126(1):125-39.
- Stavo-Debaugé, Joan, Marta Roca i Escoda, et Cornelia Hummel. 2017. « Enquêter. Rater. Enquêter encore. Rater encore. Rater mieux ». *SociologieS* [En ligne].
- Thizy, Laurine, Mélodie Gauglin, et Justine Vincent. 2021. « « Se raconter » sur le terrain : le récit de soi comme ressource méthodologique ». *Genèses* 123(2):115-35.